EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation: 18/03/2022

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 36

L'an deux mil vingt-deux, le 24 mars à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,

Etalent présents,

Mmes MM. ALLEAUME Philippe, BEAUCHEF Régis, BLOUET Jean- Pierre, BOULENT Daniel, BOUVIER-WITTER Françoise, BRETON Dominique, CANU Emmanuel, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DREUX-COUSIN Virginie, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAIGNON Loïc, GRANDIN Philippe, HAIRIE François, HUBERT Gérard, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER GISIalne, MARTEAU Mildred, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe Membre titulaire représenté par son suppléant: M. LAUNAY Didier

Absent excusé: M. LERAY Christophe

<u>Présents par procuration</u>: Mmes MM. ADDA Françoise (pouvoir à Mme DREUX-COUSIN), BOURREE Marie-France (pouvoir à M. BOULENT), CHEVALIER Manuela (pouvoir à M. JARRY), DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse (pouvoir à M. BLOUET), DUBREUIL Benoît (pouvoir à M. PETITJEAN), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT)

Secrétaire de séance : M. BOULENT Daniel

MARCHES PUBLICS-TRAVAUX-DEVELOPPEMENT

Collecte, transport et traitement des déchets ménagers et assimiles- Marché n° 21-99000-90.04 –lot 07 : « Transport et valorisation des déchets verts des déchetteries de Passais et de Juvigny-sous-Andaine » : avenant n°1

Les volumes de déchets verts annuels du marché doivent être augmentés. Ils concernent la prise en charge du traitement des déchets verts de la commune de Bagnoles de l'Orne Normandie acheminés par la commune sur 2 lieux de dépôts adhérents de l'association. Le volume annuel supplémentaire est de 1 300 m3, pour un coût de traitement de 5 €/m3, soit un total annuel estimé à 6 500.00 € HT. Cette augmentation de volumes est rétroactive, le marché ayant démarré le 1er juillet 2021, elle représente un montant de 45 500.00 € HT sur la durée maxi totale du marché.

Le marché doit faire l'objet d'un avenant de plus-value selon les conditions suivantes :

Montant du marché initial : 173 320.00 € HT Montant de l'avenant n°1 : 45 500.00 € HT

Montant du marché après avenant n°1 : 218 820.00 € HT

L'avenant représente une plus-value de 26.25 %

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ACCEPTE le projet d'avenant, tel qu'indiqué ci-dessus,
- ➤ AUTORISE le Président à signer l'avenant (modification), ainsi que toutes pièces utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Fajt et délibéré les jour, mois et an susdits,

copie conforme,

26 Avenue Le Wesident, Léopold Barre

Juvigny sous Andaine 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

Accusé de réception en préfecture 061-200068443-20220324-202265-DE Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022